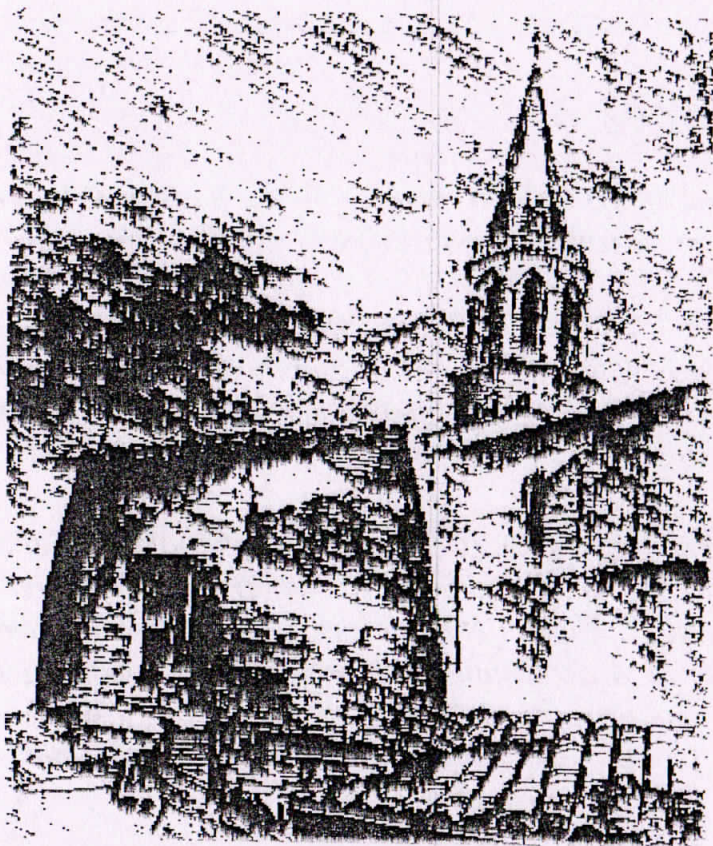


INFOS-LACAUGNE



BULLETIN MUNICIPAL NOVEMBRE 2009

MAIRIE
DE
31390 LACAUGNE



Tél. : 05.61.87.86.98

INFOS MUNICIPALES

LES TRAVAUX :

L'église : Sandro Comba, comme prévu, a effectué le remaniement des toitures basses (sacristie et local arrière). En ce qui concerne, les vitraux, leur restauration a été confiée à l'Atelier Jean-Dominique Fleury de Toulouse. Après dépose des vitraux, des protections provisoires seront mises en place pour clôture des baies pendant la restauration en atelier. Une fois les travaux terminés, des raquettes en cuivre (cadre et grillage) protégeront les vitraux.

La traversée du village : Une première réunion publique a eu lieu le Vendredi 16 Octobre ; J-Pierre Hegoburu du bureau « Villes & Paysages » chargé de l'étude, a présenté un premier travail devant une vingtaine de personnes et a commenté les résultats des comptages et enregistrements de vitesse effectués par le Secteur Routier de Cazères. Le trafic est d'environ 900 véhicules/jour sur la RD 626B et de 130 sur la RD 74. De 71% à 86% des voitures sont en infraction car dépassant de 5 à 9 km/h la vitesse autorisée. Cela est dû au fait que la traversée de notre village se fait « sans que l'on s'en aperçoive » ! Quelques pistes, idées ont ensuite été abordées telles que : matérialisation des entrées du village, trottoirs, marquage au sol, simulations in situ grandeur réelle ...

Une autre réunion publique aura lieu le Jeudi 03 Décembre à 20h 30. Venez nombreux proposer vos idées, solutions.

Chemins ruraux et de randonnée : Un « grand nettoyage » a été effectué au début de l'automne par les employés du SIVOM avec

épareuses et tractopelle sur certaines portions de chemins ruraux qui n'avaient pas été entretenues depuis 2 ans et même plus. En effet, nos chemins font partie de notre patrimoine communal ; de plus, 2 circuits à Lacaugne, ont été sélectionnés par l'Association de St Sulpice « Sentes et layons ». Deux boucles-itinéraires partant du village, l'une vers « Esparguère » et l'autre vers « Mandorre », figureront ainsi dans la prochaine édition 2010 « Randonnées du Sud toulousain ». Les amateurs de balade dans notre campagne pourront se procurer le nouveau fascicule en Mairie.

RPI : Où en sommes-nous ?

Après plusieurs réunions entre parents d'élèves (le 06.12.2008) et élus de Marquefave (le 23.04.2009, le 09.08 2009) et après le dernier conseil d'école du 02.06.2009, la rentrée de Septembre s'est faite sur la base de deux points :

- pas d'ouverture d'une deuxième classe à Lacaugne (la salle du préau proposée n'a pas été retenue par les enseignants ; un second ramassage scolaire n'a pas été envisagé par le Conseil Général).

- une convention préparée par les municipalités, dans laquelle Lacaugne s'engageait à verser une somme de 3000 € environ correspondant au surcoût pour la scolarisation en maternelle. Fin septembre, un courrier de la Mairie de Marquefave nous informe que son Conseil Municipal a voté la suppression du RPI à la rentrée 2010 en raison de « difficultés rencontrées ».

Deux entrevues entre délégués des deux communes ont eu lieu sans résultats concrets. Le Conseil Municipal de Lacaugne doit se réunir pour réfléchir à de nouvelles propositions qui pourraient faire revenir les élus de Marquefave sur leur décision.

Pour info : 23 élèves de Lacaugne sont scolarisés cette année ; 17 le seraient à la rentrée 2010 !

LA MAIRIE :

LE SECRETARIAT: Patricia Garcia

Le Lundi après-midi de 14 H à 18 H

Le Mercredi après-midi de 14 H à 18 H

LES PERMANENCES (Maire et Adjointes) :

Le Mercredi après-midi de 15 à 18 heures et sur rendez-vous

LES CONTACTS TELEPHONIQUES :

SECRETARIAT : 05.61.87.86.98

Mme le Maire : 05.61.87.83.16 (répondeur)

ADRESSE INTERNET (e-mail) :

mairielacauge@cegetel.net

COMMUNIQUEES DE Mme Le MAIRE :

- Recensement: Tout jeune de 16 ans a l'obligation de se faire recenser (mairie).

-Un autre « recensement » : les plus de 60 ans peuvent se faire connaître auprès de Patricia, notre secrétaire, pour participer au repas de fin d'année.

-Inscriptions sur les listes électorales : Elles doivent se faire avant le 31 Décembre 2009.

Les élections régionales auront lieu Dimanche 14 et Dimanche 21 Mars 2010

INFOS VILLAGE

INFOS VILLAGE :

NAISSANCES : *Après un garçon, une petite Noémie COMBA le 23 Juillet 2009*

DECES : *de Mme Rita TADDIO veuve de Quinto CANDOTTI survenu le 07 juillet 2009*

NOUVEAUX VENUS : *La famille MAURET (fille de Mme REALDON s'est installée dans sa villa au bout du chemin de Bruzas*

La famille GRAGLIA, quant à elle, a pris possession de la sienne à la sortie du village, au dessus du lavoir.

M.GAUTHIER Charles a rejoint ses enfants au Palatin.

LOTO DES ECOLES :

Il aura lieu le Vendredi 13 Novembre à 21 H, salle des fêtes de Marquefave.

REPAS DU « 3^{ème} Age » :

Il se fera le samedi 12 Décembre à 12 h 30 à « La ferme de Galau ».

Un rappel : ce repas est offert à toute personne de Lacaugne (résidente ou non) de plus de 60 ans.

LES VŒUX 2009:

Les habitants de Lacaugne sont invités, comme tous les ans, le Dimanche 03 Janvier 2010 à partir de 16 heures 30 (salle du préau), pour célébrer la nouvelle année et tirer les rois. Ce moment de convivialité est aussi l'occasion d'accueillir nos nouveaux concitoyens.

INFOS PLUS :

Projet d'implantation d'une antenne relais : La société SFR a déposé un dossier d'implantation d'une station radioélectrique émettrice à la mairie de Marquefave (avis défavorable du Maire); cette antenne, d'une hauteur de 45 mètres, serait située en bord de route (chemin du « Picou ») et donc à 400 mètres de notre village.

La municipalité de Lacaugne a adressé un courrier à SFR, lui signifiant son regret de ne pas avoir été informé compte tenu de l'implantation envisagée : proximité du bourg avec son école.

De plus, M. Marty, président de l'Association contre l'implantation de l'antenne SFR, a été reçu le Mercredi 14 Octobre. Il a été question bien sûr du projet mais aussi des risques liés aux sources de rayonnement, du principe de précaution à appliquer en l'absence de confirmation scientifique catégorique et de la pétition mise en place par l'association.

Une info (ou un rappel) : en France, le seuil d'exposition aux ondes électromagnétiques produites par les antennes relais de téléphonie mobile a été fixé à 41 V/m (volts par mètre). Les associations, certains médecins et experts européens demandent que la norme soit abaissée à 0,6 V/m.

Soyons vigilants ! Mobilisons nous : banderole, tracts, pétition ...!

Des contacts utiles :

M. Marty - Association Communale Santé Nature et Environnement
(acsne@orange.fr)

Collectif antennes 31 : antennes31@free.fr

Agence nationale des fréquences : www.cartoradio.fr

Association Robin des Toits : www.robindestoits.org

www.dossierfamilial.com/article/2796

Criirem : 02 43 21 18 69

www.inpes.sante.fr

www.sante.gouv.fr

Le point sur la route « côte du Christ » : La municipalité s'est entretenue avec Mme I. Hellé, responsable du secteur routier de Cazères le Mercredi 23 Septembre sur les problèmes liés à la fermeture de la RD 626B (travaux, durée, mise en place des déviations et leurs dangers ...). Les informations données alors ont été confirmées depuis par un courrier de P. Izard, Président du Conseil général.

En Janvier 2009, le Conseil Général a inscrit au budget la réalisation des travaux de confortement de la chaussée de la « côte du Christ ». Les fortes pluies du printemps sont venues contrarier le projet initial. Le laboratoire spécialisé des Ponts et Chaussées a remis un diagnostic révélant des désordres amplifiés ; les travaux ont donc été réévalués. Un nouvel appel d'offres a dû être préparé avec des délais administratifs de marchés publics incompressibles. Les travaux entrepris, d'un montant de 75000 €, sont entièrement financés par le Conseil Général ; ils s'achèveront courant Décembre.

INFOS ASSOCIATIONS

LE COMITE DES FETES :

Les beaux jours de la fête sont déjà derrière nous et le bilan que l'on peut en dresser est comparable au temps qu'il a fait pendant ces trois jours !

Des concours de belote et de poker qui ont fini tard dans la nuit ; des « sponsors » généreux et aujourd'hui encore remerciés ; un couscous savoureux et animé ; des enfants gâtés ; des convives joyeux, entraînés par des bandas dynamiques ; des grillades « maison » ; une buvette qui n'a pas désempilé et un bilan financier positif ! Que souhaiter de plus ? Peut être un meilleur orchestre le Samedi !!!

Le nouveau conseil d'administration issu de l'assemblée générale extraordinaire (décision de la Préfecture) prépare déjà les prochaines festivités : 23-24-25 Juillet et il y aura à nouveau les bandas « Los Pituchos ». Qu'on se le dise !

Le nouveau bureau : I. Esquirol, présidente – « Bouchon », vice-présidente – S. Burghard, trésorière segondée par Coco – T. Boyer, secrétaire segondée par C. Baby.

L'ACCA :

Chronique cynégétique de notre rurale commune : Début de saison.

Pam ! Pam ! Deux déflagrations déchirèrent la brume matinale. Tonnerre automnal. Puis, plus rien. Les bois silencieux semblaient respecter le moment.

Seul, un coucou moqueur parut ignorer l'instant !

Soudain, une corne hurla...un coup...puis deux...cinq coups brefs...l'animal était donc à terre.

« Enfin ! » s'écria le piqueur chef, fourbu, quelque peu grognon. La traque annoncée trop vite, sans que l'on ait eu le temps de se poster, avait mal débuté. Les chevreuils effarouchés avaient su se défilier au travers du filet tendu...Les mailles étaient-elles trop lâches ? Ou, les bêtes, telles des « Flankers All-Black » avaient-elles choisi de prendre les intervalles au lieu de buter stupidement sur la défense ?

Tôt ce matin là, sous l'œil cyclopéen du clocher, à petits pas, cependant avec enthousiasme, les acteurs de ce drame champêtre s'étaient réunis salle du préau. Le café brûlant, trop vite avalé, réchauffa cependant les cœurs et raviva les passions. Consignes données, les postes étaient distribués. L'archer, sage d'entre les sages, rejoignit un fossé où seul pouvait le troubler un écureuil goguenard. La battue pouvait commencer.

Bilan, deux bêtes abattues sur quatre prévues ! Le match serait à rejouer.

La battue, ne l'oublions pas, est une chasse de groupe. Groupe constitué de personnalités différentes, de chasseurs passionnés et confirmés comme de chasseurs timorés et occasionnels.

Même si elle semble être un casse-tête pour le Président, elle n'en reste pas moins le signal de départ d'une nouvelle saison.

Saison qui s'annonce prometteuse.

Aussi, à vous tous, fervents disciples de Saint Hubert, respectueux de notre charte cynégétique, souhaitons-nous « Bonne Chasse » !

UN PEU D'HISTOIRE

L'ECOLE (suite) :

Nous avons vu dans le précédent bulletin qu'un engagement avait été pris pour la construction de « la maison d'école avec mairie ». C'est le 29 Décembre 1867 qu'une délibération attribue le marché à M. Ferré, maître charpentier à Cazères. Pour ce faire, le Conseil Municipal décide la démolition de la vieille école pour utiliser les matériaux afin de bâtir la neuve.

En attendant, une maison est louée à Jean Arsaguet pour loger l'instituteur et faire la classe ; le local est suffisant et aéré.

Le devis initial est de 6773 francs ; mais en 1869, l'architecte M. Barragué présente un « décompte » de 9107 frs. Le Conseil Municipal rejette alors cette proposition et nomme l'architecte Fauré de St Gaudens pour expertise de tous les travaux.

Le 16 Mars 1870 le Conseil Municipal est cependant obligé de voter une somme de 1400 frs à l'entrepreneur M. Ferré ; la commune ne possédant que 1000 frs, demande une subvention départementale pour régler le solde.

D'autres dépenses, 1340 frs, suivront pour l'achat de mobilier et pour la construction de latrines.

Au total, les travaux s'élèveront en 1880 à 11 000 francs ! La commune déplore la faible participation du département et de l'état (seulement 2000 frs).

Le 18 avril 1873, M. Tournié est nommé instituteur de Lacaugne. .

Voici l'inventaire du mobilier dressé à ce moment là :

Mobilier de l'enseignant : 2 lits, 1 commode, 2 tables rondes, 2 tables de nuit, 8 chaises, le tout en noyer ciré ; 4 matelas, 2 couvertures en laine et 2 en coton, 2 toiles à paille, 2 traversins, 2 oreillers, 1 table et 2 chaises en bois blanc pour la cuisine, 1 marmite en fonte, 1 seau et 3 casseroles.

Mobilier scolaire : 1 chaire pour le maître avec sa chaise et une cloison divisoire (séparation garçons-filles), 5 cartes géographiques collées sur toile, 1 tableau noir de petite dimension scellé au mur, 1 petite table avec tiroir pour le service du maître, 2 vieilles tables avec bancs dans le compartiment des filles, 3 tables neuves avec bancs et casiers dans le compartiment réservé aux garçons.

A RETENIR

DATES A RETENIR :

- ❖ *Le loto des écoles : Le Vendredi 13 Novembre à 21h, salle des fêtes de Marqufave*
- ❖ *Réunion publique (traversée du village) : Le Jeudi 03 Décembre à 20h 30, salle du préau*
- ❖ *Le repas du « 3ème âge » : Le Samedi 12 Décembre à la « Ferme de Galau » à 12h 30.*
- ❖ *Les vœux 2010: Le Dimanche 03 Janvier 2010 à 16h 30 salle du préau.*
- ❖ *Elections régionales : Dimanches 14 et 21 Mars 2010*

A VOUS LA PAROLE